L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 23 DECEMBRE 1883.

Le naufrage du "Rocab y."

Nous avons promis, hier, à nos lecteurs des détails sur ce sinistre maritime, l'un des plus navrants que la presse ait été, depuis longtemps, appelée à signaler.

Les malheureux pêcheurs de Saint-Malo, au nombre de 88, qui ont perdu la vie dans cette catastrophe,—mais surtout leurs familles, où l'on compte 300 orphelins dépourvus désormais de ressources—ont provoqué, en France et dans ce pays, des sympathies profondes.

Nous laissons tel la parole au *Courrier des Etats-Unis*, qui publiait à la date du 16 décembre, l'article ému que voici, sous le titre:

POUR LES NAUFRAGES.

Nous avons récemment annoncé la perte du brick de 150 tonneaux, *Rocabey*, coulé en pleine mer, le 30 octobre dernier, par le grand voilier américain *Thomas Dana*, de 1,400 tonneaux. Les détails de ce sinistre sont lamentables. Sur 109 marins, quatre-vingt huit ont péri; 300 enfants pauvres sont orphelins. La ville de Saint-Malo est en deuil; la France est émue et fait appel à tous ses enfants pour soulager cette grande misère.

Le *Rocabey* venait de Terre-Neuve, rapatriant des pêcheurs passagers, c'est-à-dire des marins qui n'appartiennent pas à des équipages réguliers, et qui vont pêcher aux bancs et en reviennent pour leur compte. Depuis plusieurs jours, il était attendu. Des navires partis avant lui étaient arrivés. L'inquiétude se répandait. Il faisait beau cependant, et il fallait un accident pour causer le retard. En effet, le mardi 20 novembre, on recevait une dépêche: *Rocabey coulé par grand navire*; EQUIPAGE REFUGIE AUX AÇORES. Il y eut un immense soupir de soulagement. *Equipage sauvé!* disait-on partout avec bonheur. Hélas! la joie fut de courte durée. Le lendemain arrivait la fatale nouvelle: "Vingt-et-un sauvés, dont le maître d'équipage, *quatre-vingt-huit noyés* dont le capitaine!"

On ne peint pas ces désolations. Presque tous ces hommes, dit le *Vieux Corsaire* de Saint-Malo, avaient laissé au pays des femmes et des petits enfants qui attendaient le retour du père, de l'*homme* pour vivre!

Et voici l'hiver qui arrive, et Dieu sait s'il est rude aux pauvres gens, sur les côtes de Bretagne!

La première heure a été à la douleur; la seconde à la charité. Tout le monde est solidaire, dans les pays maritimes; les mêmes périls sont dans toutes les familles; les mêmes malheurs les atteignent toutes,—une aujourd'hui, une autre demain, et ainsi tous les jours. Aussi l'élan a-t-il été soudain et universel; à Saint-Malo, à Dinan, les deux villes sœurs, des secours se sont organisés instantanément; à Saint-Servan aussi, et partout, à mesure que la nouvelle s'est répandue. Les journaux locaux, l'*Union malouine et dinanaise*, l'*Union des deux villes*, la *République*, le *Salut*, le *Vieux Corsaire*, ont ouvert des souscriptions. La presse parisienne s'est émue à son tour; l'*Evénement* a commencé; plusieurs autres ont suivi. Il faut faire de même ici. Il faut que nous prenions part au soulagement, nous qui n'avons pas eu part à la calamité. Il le faut d'autant mieux que les Américains ne demandent qu'à nous seconder. Les membres du Maritime Exchange et les pilotes de Sandy Hook sont prêts à faire appel à la fraternité maritime pour les familles de leurs amis inconnus. L'*Evening Telegram*, toujours sympathique, a publié un éloquent appel à la générosité américaine. Remercions-le, et le meilleur moyen de le remercier est de rivaliser avec lui d'empressement et d'insistance, lui auprès de ses concitoyens américains, nous vis-à-vis de nos compatriotes français. Le *Courrier* ouvre aujourd'hui une souscription. Il recevra avec reconnaissance tout ce qui lui sera envoyé. Peu ou beaucoup à la fois, nous sommes certains que la somme sera digne de la libéralité bien connue de notre colonie. Nous publierons les noms, et tout le monde aura à cœur d'inscrire le sien sur cette liste d'or, nous voulons dire sur cette liste de solidarité nationale, de solidarité humaine.

A la date du 17 décembre, nous lisons, dans le même journal:

SOUSCRIPTION AU PROFIT DES FEMMES ET DES ENFANTS DES 88 VICTIMES DU "ROCABEY."

Nous recevons de partout des témoignages de sympathie pour les familles des malheureux marins de Saint-Malo qui ont sombré dans le naufrage du *Rocabey*. Les détails qui nous sont parvenus sur ce douloureux événement confirment pleinement les premiers récits, et nous dépeignent sous les couleurs les plus sombres la situation des veuves et des trois cents orphelins "qui, chaque jour, pendant la longue attente, nous dit une correspondance, montaient sur les remparts, passant les heures du lever au coucher du soleil à interroger l'horizon." Maintenant que le malheur est consommé, il ne reste plus qu'à en réparer les conséquences, en tant que la sympathie humaine peut adoucir de telles misères. Notre appel a produit déjà des résultats encourageants: des souscriptions nous sont parvenues, et nous en publions la liste; mais nous espérons que ce commencement sera suivi de contributions empressées qui ne s'arrêteront que quand les Français d'Amérique auront largement prouvé leur inaltérable affection pour leurs frères de la mère-patrie.

Ce sera en même temps une satisfaction pour tous d'apprendre que la presse américaine s'associe à notre sollicitude et que ses appels ne restent pas infructueux. Nous lisions hier dans l'*Evening Telegram*, qui embrasse cette cause avec infiniment de cœur:

"L'appel que nous avons fait hier en faveur des familles des quatre-vingt-huit marins victimes du naufrage du Rocabey, coulé par le trois-mâts de Boston *Thomas Dana*, a provoqué la sympathie des membres des divers *exchanges* de cette ville. Au premier rang est le *Maritime Exchange*, où des listes de souscription ont été ouvertes. Dans les autres institutions du même genre, ainsi que dans les bureaux des commissaires du pilotage et des pilotes de Sandy Hook, des listes semblables seront ouvertes aujourd'hui, et on promet qu'une bonne somme sera envoyée d'ici au port de Saint-Malo pour les veuves et les orphelins des infortunés marins, s'ajoutant aux souscriptions obtenues par l'intermédiaire du *Courrier des Etats-Unis*... Il y a lieu d'espérer que la Nouvelle-Orléans, Montréal et Québec rivaliseront de libéralité...."

Sans doute, sur tous les points du continent où existent des Français ou des sympathies françaises, nos compatriotes et leurs amis voudront contribuer à cette œuvre de réparation. De San Francisco aussi, et de partout ailleurs nous attendons un effort de libéralité. Quant à New York, nous sommes sûrs d'un zèle qui s'est déjà affirmé par des résultats, et nous comptons particulièrement sur l'initiative de chacune des nombreuses *sociétés françaises*, qui se sont donné pour mission de faire le bien dans toutes les occasions et sous toutes les formes. Nous serions particulièrement fiers d'enregistrer beaucoup de donations de cette source multiple, si minime que fût chacune d'elles. Nous n'avons pas besoin d'insister, car nous savons que toute notre colonie a été frappée comme nous de cette terrible calamité; aussi attendons-nous les résultats avec confiance; ce sera, nous en sommes convaincus, un succès de plus au crédit des bons cœurs de la vieille France.

Nous avons publié hier un appel adressé par le rédacteur en chef du *Courrier des Etats-Unis*, à M. F. Tujague, président de l'UNION FRANÇAISE de cette ville. Cet appel est parvenu aux administrateurs de la Société au moment où ils venaient de traiter avec M. Défossez, directeur de l'Opéra, pour une représentation au profit de l'UNION.

Sans hésitation, ces messieurs ont décidé qu'une partie du résultat de la fête serait consacrée au soulagement des veuves et des orphelins des malheureux naufragés de Saint-Malo.

Le public—nous n'en doutons pas un instant—saura gré à l'UNION FRANÇAISE de cette inspiration généreuse. Il voudra lui prouver son approbation en se portant en foule à la représentation de gala du premier janvier.

Car c'est le premier de l'an—nos lecteurs le savent—qu'aura lieu cette fête de bienfaisance.

En temps normal, ce jour, qu'a été imposé aux organisateurs par les circonstances, aurait présenté quelques objections sérieuses. Le théâtre est d'habitude assez négligé ce jour-là. On a généralement en tête d'autres préoccupations; les réceptions, les visites qui sont de rigueur au moins une fois l'an, les réjouissances en famille provoquées par les cadeaux échangés.... tout cela serait peut-être, en temps ordinaire, une cause d'insuccès. Mais en présence d'une soirée délicieuse, doublée d'une bonne œuvre,—de deux bonnes œuvres, même, car il y en a deux—nous croyons qu'une foule considérable de cœurs bien doués se feront une douce violence pour aller terminer, le soir, au théâtre, les plaisirs de la journée.

Remarquons en outre—et cette précaution n'est pas inutile—que cette représentation théâtrale sera la dernière—au moins jusqu'en février. Ce soir là l'Opéra fermera ses portes—pour ne les rouvrir qu'au retour de la Havane, de notre troupe lyrique. En présence de ces quelques semaines de jeûne, on voudra faire, espérons-le, un dernier et copieux repas.

On a vu plus haut que la colonie française de New-York, émue au récit de la catastrophe qui frappe ces 300 orphelins, avait organisé des souscriptions dont le total s'élève déjà à quelques centaines de dollars. Nous sommes convaincus que, non-seulement les Français de la Nouvelle-Orléans, mais aussi les amis de la France, et surtout les amis des malheureux, voudront imiter cet excellent exemple. Ils pourront, sans grands frais et tout en s'offrant une compensation, contribuer à cette œuvre d'humanité, en assistant à la représentation de l'UNION FRANÇAISE.

Nous ne connaissons pas, d'ailleurs, une meilleure façon de commencer l'année nouvelle.

Faire du bien, en s'amusant, le premier jour, donner aux malheureux les premières heures, n'est-ce point, même pour les moins superstitieux, le moyen le plus efficace de conjurer, pour le reste de l'année, l'influence néfaste de la *fée Guignon*?

Ils pourront, tout au moins dire, comme le bon Titus: Nous n'avons pas perdu notre journée,—la première du nouvel an.

On nous apprend que les billets pour la représentation seront mis en vente dès demain. Nous leur souhaitons, de tout cœur, un rapide écoulement.

LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, du 19 décembre:

La délicieuse température dont nous jouissions depuis le commencement de la saison, s'est changée subitement en un froid piquant.

Dimanche matin une assez forte glace est venue nous rappeler que l'hiver approche et qu'il ne songe nullement à nous épargner ses rigueurs.

Cependant, Vennor, le prophète du temps, nous affirme que la semaine de Noël sera marquée par une température douce!!

—Le premier train à passagers du Mississipi Valley Railroad est arrivé ici samedi soir vers les 5 heures et demie.

Depuis lors, il continue ses voyages assez régulièrement. Il arrive de Bâton Rouge à la station du Couvent, le matin à 9 heures 20, et de la Nlle Orléans, le soir à 5 heures 33 minutes.

Cet ordre provisoire sera probablement changé après l'ajournement de la Convention démocratique.

—Les bruits ont cours, dans la paroisse, lundi dernier, que l'honorable juge Poché avait été tué à la Nouvelle-Orléans, et plusieurs personnes se sont adressées à nous pour s'assurer si la rumeur était vraie ou non.

Nous sommes heureux de constater qu'il n'y a rien de plus faux.

L'hon. juge jouit actuellement d'une santé excellente et ne semble nullement disposé à réclamer les services d'un dieu Caron pour le moment.

Le *Daily Democrat*, Shreveport, Louisiane, du 19 décembre:

Temps nuageux et froid. La rivière a encore haussé de 6 pouces, depuis 24 heures. Elle est maintenant à 12 pieds 9 pouces au-dessus de la marque des basses eaux.

On attend le Peninah, le nouveau bâteau, acheté à Mobile; il remplace l'Alexandria qui a sombré dans la Rivière Rouge.

La compagnie Morse ne prend plus que 30 sous par balle pour presser le coton.

Le *Sugar Bowl*, Nouvelle-Ibérie, du 20 décembre:

Les planteurs sucriers n'ont jamais eu une plus belle saison pour leur roulaison. Ils n'ont pas perdu un seul jour par suite du mauvais temps. Le soleil a brillé pendant presque toute la durée de l'automne, avec juste assez de fraîcheur pour rendre la besogne facile.

Ces deux causes réunies ont permis à la canne d'arriver à complète maturité. La récolte surpasse toutes les attentes. La nature, après avoir été sévère à notre égard, s'est montrée prodigue de ses faveurs. Si les cannes sont petites, en revanche leur jus est d'une qualité et d'une abondance rares.

Les dépenses de la roulaison ont été faibles cette saison, et si les prix du sucre étaient un peu plus élevés, aucun planteur n'aurait à proférer la moindre plainte.

Il reste très peu de cannes à rouler.

—Deux chaudières ont fait explosion, dernièrement, sur l'habitation Pecan-grove, paroisse Ste. Marie. Deux hommes de couleur ont été tués, et plusieurs autres personnes blessées. M. Babin, le second économe, a reçu plusieurs blessures.

Une autre explosion a eu lieu dans la sucrerie de M. Wm. Kemper, sur le bayou Cypremort. Il y a eu plusieurs personnes blessées.

—M. John Pickett, de la Nouvelle-Ibérie, nous a présenté un superbe échantillon de sirop clarifié par lui. Ce sirop provient des cannes importées par M. Lapice, cultivées par M. Daly, et roulées dans la sucrerie Linwood, (appartenant à M. Walker A. O'Neil) où M. Pickett occupe l'emploi de sucrier.

Un pareil échantillon fait honneur à celui qui a conduit les travaux. M. Pickett nous affirme que le jus de la canne Lapice est plus facile à clarifier que la canne à rubans ordinaire.

M. Daly, paraît-il, a gardé une bonne quantité de ces cannes pour les planter. Il compte en rouler quinze arpents l'an prochain.

—Nous avons reçu la visite de M. Brulatour, accompagné de M. Auguste Carrière. M. Brulatour est le nouveau propriétaire de l'habitation Rosedale, qu'il vient d'acheter de M. Carrière. M. Brulatour a longtemps habité la Nouvelle-Orléans, mais, depuis six ans, il était allé dans le Minnesota où il s'est livré, avec succès, à la culture du blé.

Il vient de s'installer avec sa famille dans la magnifique résidence de Rosedale, et est devenu l'un des plus importants habitants de la paroisse Ibérie. Il va remettre en bon état les terres qui sont restées sans culture, plusieurs années, semer du maïs, des pois, tout d'abord; la seconde année, il commencera la culture de la canne. Il ne veut pas encore construire de raffinerie; il veut auparavant réussir comme cultivateur de cannes. Nous espérons que, dans trois ans, M. Brulatour sera à la tête d'une des plus grandes usines centrales de la région du Têche.

L'*Observateur*, St.-Martinville, du 22 décembre:

M. J. A. Hitter revient d'un petit voyage. Il est disposé, paraît-il, à monter, dans notre centre, une manufacture, sous le titre de "Universal Fiber Co." Il ne demandent rien à personne, il se propose de travailler à l'aide de ses propres forces.

Avant de quitter le ministère de l'Instruction publique, M. Jules Ferry, chef du cabinet français, a adressé aux directeurs, le 17 novembre, une circulaire relative à l'enseignement supérieur. Attachant la plus grande importance à tout ce qui peut développer le sentiment de la responsabilité, l'habitude de s'administrer lui-même, le ministre s'est demandé s'il n'était pas possible de constituer des Universités rapprochant les enseignements les plus variés et gérant elles-mêmes leurs affaires. Les nouvelles publiées déjà des actes de cette importante question par des propositions de loi émanant de l'initiative parlementaire et tendant à la constitution d'Universités provinciales. Comme préliminaire à la discussion qui s'engagera [illegible] M. Jules Ferry a pensé qu'il fallait provoquer une véritable consultation du corps enseignant sur ce grave sujet: tel est l'objet de la circulaire du 17 novembre. Les Facultés, les Ecoles supérieures et les Ecoles préparatoires sont mises en demeure d'étudier la réforme proposée, qui sera discutée ensuite dans les Conseils académiques au mois de juillet 1884, et qui pourrait venir devant le Conseil supérieur soit à la session de décembre 1884, soit à celle de juillet 1885.

SPECTACLES BALS, &c

Académie de Musique, DE BIDWELL.

GRANDE SEMAINE DE FETES. Commençant Dimanche, 23 déc. 1883. Engagement de la jeune Etoile du Sud et l'Artiste favorite de la Nouvelle Orléans,

MINNIE MADDERN.

MARDI,

GRANDE MATINÉE DE NOEL-10,000 - Présents donnés - 10,000

Dimanche, Lundi, Mardi, en Matinée et le Soir, et Grande Matinée de Souvenirs de Maddern le Mercredi.

Juanita.

Mercredi, Jeudi, et Samedi en Matinée et le Soir

The Puritan Maid.

Vendredi, 28 déc—Bénéfice de Mlle MADDERN

Frou-Frou.

Dimanche, 30 déc—Au Grand Opera-House la dernière grande représentation spéciale de Maddern.

Dimanche, 30 déc—M. LYTTON SOTHERN, Comédien. 23déc—

Théâtre de l'Opéra.

M. A. J. DEFOSSEZ.................Directeur

DIMANCHE SOIR, 23 Déc.

Soirée de Grand Opéra aux Prix populaires,

ROBERT LE DIABLE,

Grand opéra en 5 actes et 6 tableaux, Musique de Meyerbeer.

MM. LESTELLIER, Jourdan, Pujet. Mmes VILLANOVA, Tavini.

Au 3ème acte, Grand Ballet.

PAS DE LA SEDUCTION.

Mlle ROZIER, Mlles Guillerme, Gossi et tout le corps de ballet.

21 déc—

THEATRE DE L'OPERA.

Abonnement Spécial.

TICKETS à...............$1 00

A la demande d'un grand nombre de souscripteurs et d'autres personnes qui n'ont pu bénéficier de l'avantage de cette souscription,

UNE NOUVELLE EMISSION

sera faite d'un nombre restreint de Billets, et pendant CINQ JOURS SEULEMENT, à partir du

LUNDI, 10 DECEMBRE.

Ces Billets spéciaux de 1 dollar donnent droit à:

Une place réservée aux Secondes les jours de soirée d'abonnement,

PLACES VALANT $1 50;

A un Parquet ou toute autre place réservée les dimanches et autres soirées en dehors de l'abonnement—

VALEUR REELLE.......................$1 25

et conservent leur valeur nominale pour tout autre emploi.

On ne peut prendre moins de 10 Billets

On peut souscrire à partir de Lundi, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, au Box Office, chez Werlein, 135 Canal St., ou au Théâtre de l'Opéra. 9déc—

L'Association Mutuelle de L'AIGLE,

Organisée le 24 mai 1887. Comptant plus de 300 membres, donnera un

BAL

Au Washington Artillery Hall,

Le SAMEDI, 29 DEC.

Prix pour messieurs—Une canne avec pomme en or.

Prix de dames—Une bague en diamant.

23 déc—1f

RESTAURANT PIZZINI,

189 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux REMEY.

MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison.

21 oct—1an

Restaurant de Victor

31......RUE BOURBON......31

JE désire informer mes amis et le public en général que j'ai, pendant l'été, complètement mis à neuf mon établissement, du haut en bas, et suis prêt maintenant à faire face à toutes les demandes. Les mets que du meilleur genre et pour les fêtes de Noël, aux taux les plus réduits. Ayant aussi pris la maison du coin et l'ayant meublée selon le dernier genre, mes clients trouveront de leur avantage de venir visiter mes appartements avant d'en arrêter ailleurs. Le département culinaire est sous le contrôle d'un chef de cuisine qui n'a pas de supérieur. Je consacre mes soins les plus grands aux dîners et repas de tout genre,

29 sept—3m VICTOR BERO.

Invitation à Santa Claus.

L'ASILE des orphelines de l'Immaculée Conception, au coin des rues Remparts et Elmire, renferme un nombre considérable de très jeunes enfants qui ont coutume comptent avec confiance, cette année, sur leur bon ami Santa Claus. Celui-ci a l'habitude de leur apporter le jour de Noël de jolis présents et de les remplir ainsi de joie leurs pauvres petits cœurs. Demeurant bien loin au fond du troisième district, elles craignent un peu que Santa Claus ne les oublie dans sa ronde ordinaire. C'est pour cela qu'elles lui rappellent le lieu de leur résidence et lui font part de leur vif désir de revoir sa bonne et vénérable figure.

Les Sœurs Marianites de Sainte Croix, chargées de la direction de l'hospice, recevront avec reconnaissance tout ce qu'on voudra bien leur adresser en fait de provisions, de vêtements, de jouets, et de dons de toute nature destinés à l'usage ou à l'amusement des orphelines, dont l'âge tendre et le complet dénuement les recommandent d'une manière toute spéciale à la charité d'un public qui leur a toujours prodigué le témoignage de sa bienveillance. 9déc—

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments [Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.

152 et 155 rue Julia.

25mai—1an

141 Rue du Canal.

Manteaux, Dolmans,

Ulsters, Jackettes, Jerseys.

Linge de dessous pour dames et enfants.

Ottomans soie, Velours,

Pluches, Velvetines, Satins.

SOIERIES et SATINS brochés (vaste assortiment) et un beau choix de

ETOFFES A ROBES.

Collection spéciale de

Services de Table Damas

à des prix grandement réduits.

Tapis, Rugs, Nattes, Linoleums, etc. Toiles cirées pour plancher; aussi, Nattes de Chine Stores de fenêtres, Rideaux dentelle, Cornices, Tringles à Corniches, etc.

Le tout aux plus bas prix possibles.

Des échantillons de Marchandises Sèches envoyés sur demande.

B. & W. CRONER,

141 rue du Canal, coin Bourbon.

9 déc—3m

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibre. Breveté pour la tenue de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

16 nov—

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, L. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 9 poste de Gretna.

E. D. HARVEY, propriétaire.

nov—2 an—déc

Alph. WALZ

FABRICANT DU CÉLÈBRE

MALAKOFF BITTER,

24 et 26 rue Conti, Nouvelle-Orléans

Successeur à Paris

1juil —Dim.M

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI, 24 décembre 1883, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.

P. S.—La vente commencera LUNDI, 24 décembre 1883, au coin des rues Bourbon et Conti, par les soins de MM. Spear & Escoffier.

15déc—1f J. ANGLADE.

E. L. DASPIT,

Fabricant de Corsets de la Nouvelle-Orléans.

159 Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

Corsets faits sur mesure en magasin. Ordres sollicités pour Corsets, Bretelles et Supports (Braces and Supporters).

1nov—1an—Dim. Mer.

Spectacles, Bals, &c

Théâtre St Charles de Bidwell.

Semaine de Noël.

MARDI, 25 déc. 1883—GRANDE MATINÉE A CADEAUX.

10,000..Magnifiques cadeaux donnés..10,000

ENGAGEMENT

Commençant DIMANCHE soir, déc 23 et Matinée Samedi.

THE HANLONS,

Dans la populaire absurdité parisienne en 3 actes

LE VOYAGE EN SUISSE.

(A trip to Switzerland)

Nouveaux décors. Scène magnifique.

23 déc—

Pavillon de Faranta.

Au coin des rues Bourbon et Orléans.

Le spectacle de 10 sous, par excellence.

Représentations tous les soirs et les Dimanches, Lundis et Samedis en Matinée.

Voir les nombreux talents

Signor BLITZ Jr, Magicien, et Mlle LOUISE avec ses oiseaux savants.

M. Frank Conway, le célèbre ténor, Lew Delmare et Fred Wilson, dans leur pièce originale.

JOHNNY PATTERSON, le célèbre Clown Irlandais.

FRAZER & ALLEN, les merveilleux musiciens exécutant sur quinze instruments divers.

J. W. SHEPPERD, le favori Tennessean.

LEON, le clown muet du musée de Barnum.

Mons. Chas. BIXAMOS, le géant français qui tient en échec deux chevaux

ANDY MORRIS et IDA MAUSSEY, dans des scènes comiques.

Entrée, 10 cents. Places réservées, 15 cents extra. 16déc—

PREMIER GRAND BAL

Paré Masqué et de Calicot

Donné par

l'association de bienfaisance mutuelle

EAGLE

A la Salle de l'Artillerie WASHINGTON, (et devant salle de l'Exposition).

SAMEDI soir, 29 Déc. 1883.

Comité d'arrangements:

F. Z. POWER, président; V. Mell, T. C. Mascot, J. O. Farras, J. G. Lahyche, H. L. Frantz, J. H. Gardener, A. Lesseps, C. J. Streta, L. Bourgeois Jr, F. D. Charbonnet, Wm Gasta, Geo Kidd.

Billets avec coupons donnant droit à une chance dans la loterie d'une magnifique canne à pomme d'or...$1

Pour les invitations de dames, s'adresser à:

A. F. Béret, coin des rues Champs-Elysées et St Claude;

J. B. Mivet, coin des rues Remparts et Bayou;

Wm Nothacker, 823 rue Dauphine;

V. St Ceran, 25 rue St Charles;

L. E. Théard, coin des rues Ste Anne et Remparts;

J. B. Laviane, 265 rue Poydras;

J. N. W. Osto, coin des rues Gravier et Remparts;

A. Huily, coin du Passage de la Bourse et de la rue Douane;

P. A. Bertrand, coin des rues Esplanade et Marais.

N. B.—Chaque dame en entrant dans la salle de bal recevra un numéro lui donnant droit à une chance dans une loterie d'une belle bague en diamant.

Les privilèges d'exploiter la Buvette, le Restaurant et le Vestiaire seront vendus à l'encan par Placide J. Spear encanteur, à la salle de l'Association, rue des Remparts, près Dumaine, DIMANCHE, 23 décembre, à une heure de l'après-midi.

Le comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les enchères. 9 déc—

JOLIES MODES.

Mme C. SAMSON

150, RUE DU CANAL, 150

Le premier SALON DE MODES de la ville

Le plus vaste assortiment des dernières modes. Prix réduits.

16déc—

Banque d'Epargnes GERMANIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CAPITAL..........$100,000

Cette banque reçoit des dépôts de $1 00 à $2000 de tout le monde; alloue un intérêt de 3 pour cent par an, payable semi-annuellement et est administrée par les messieurs dont les noms suivent:

Conseil de Direction:

H. ZUBERBIER,	J. HASSINGER,
S. HERNSHEIM,	J. E. MERILH,
JOHN THORN,	K. MAIER.

H. ZUBERBIER.........................Président

J. HASSINGER....................Vice-Président

THEO. HATRY...............................Caissier

11 nov—an lerjan

Bureau de la New Orleans Gas Light Company—Nlle Orléans, 18 décembre 1883.—A une réunion du bureau de direction de cette compagnie, tenue le 18 décembre 1883, un dividende de TROIS PIASTRES par action, payable le MARDI, 15 janvier 1884, a été déclaré sur les gains de la compagnie durant les six derniers mois.

19déc—au15 jan V. VALLOIS, Secrétaire.

Banque du Peuple, de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1883.—Le 17 du courant, dans une assemblée des actionnaires de cette Banque, les messieurs dont les noms suivent, ont été élus directeurs pour l'année 1884.

E. K. CONVERSE,	JOSEPH DAVID,
C. H. DOLSEN,	E. DUBOIS
D. A. LANAUX,	U. MARINONI,
J. J. REISS,	A. SOCOLA,
	LEOPOLD SCHEUER.

Et aujourd'hui à une réunion des Directeurs, M. U. MARINONI a été réélu président à l'unanimité et M. LANDRY, caissier.

19 déc—5f N. LANDRY. Caissier.

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans—11 décembre 1883.—L'élection annuelle des directeurs de cette Banque pour l'année suivante, aura lieu à la maison de Banque, 31 et 33 rue du Camp, MARDI, 15 janvier 1884, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

16déc—1m T. R. ROACH, Caissier.

Bureau de la Compagnie "New Orleans City & Lake Railroad"—No 102 rue du Canal (second étage), Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1883.—A une réunion régulière du Conseil de direction, tenue le 12 du courant, un dividende de un dollar par action a été déclaré, payable à partir du 10 janvier 1884.

Le livre des transferts sera clos du 31 décembre 1883 au 10 janvier 1884.

14 déc—au 10 janv W. E. LEVENCH, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans—No 3 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1883.—Conformément à la section 2 de l'article VI de la Charte l'élection annuelle de douze directeurs devant servir l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, LUNDI, 31 décembre 1883, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

13 déc à date J. W. HINCKS, Secrétaire.

Banque Nationale Mutuelle,—Nlle Orléans, 10 décembre 1883.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque, pour l'année 1884, aura lieu au local de ladite Banque, No 106 rue du Canal, MERCREDI, 9 janvier, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

11 déc—1m JOSEPH MITCHEL, Caissier.

Banque Nationale d'Etat,—Nouvelle Orléans, 21 décembre 1883.—A la réunion du Bureau des Directeurs, tenue le 4 courant, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, payable à partir du et après le 2 janvier 1884.

23 déc—15 f WM PALFREY, Caissier.

L'Exposition Industrielle et Centenaire du Coton—AVIS AUX ACTIONNAIRES—Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1883.—A une réunion régulière du Bureau de Direction tenue à cette date, il a été

Résolu, Qu'une réunion des actionnaires de l'Exposition Industrielle du Centenaire du Coton soit appelée pour le 22 janvier 1884, à 7:30 heures p. m., au bureau de la corporation, No 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, pour prendre en considération l'augmentation du fonds capital à $1,000,000, ainsi recommandée par le Bureau de Direction, et qu'avis en sera donné dans les journaux conformément à l'Article IX, de la charte.

12 déc—5f 1fpe SAM'L MULLEN, Secrétaire.

Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne—Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1883.—Avis—A partir de et après cette date, le Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne, discontinuera ses opérations. Tous les objets mis en gage doivent être retirés avant le 5 janvier 1884, autrement ils seront vendus à l'encan.

OTTO SCHWANER, Propriétaire.

A vendre, les installations, un grand coffre-fort et caveau; à louer, le magasin No 17 rue Baronne. 7 déc—1m

Association d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1883.—Conformément à la section 2 de l'article VI de la Charte l'élection annuelle de douze directeurs, devant servir l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de l'Association LUNDI le 24 décembre 1883, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m.

5déc—au24déc LEON SERE, Secrétaire.

Mme BONGHO, sage-femme, a été médaillée, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec soignés traitement et à des prix raisonnables. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1 an.

Spectacles, bals, &c.

GRAND OPERA-HOUSE.

Une semaine commençant ce soir.

10,000 cadeaux seront donnés à la Matinée de Noël.

GRANDE TROUPE D'OPERA ANGLAIS DE

EMMA ABBOTT,

La plus populaire et qui a obtenu le plus de succès en Amérique.

Tagliapietra, Emma Abbott, Rosewald, Seguin, Fabrini, Broderick, Allen, Castle.

CHŒUR ET ORCHESTRE COMPLETS.

REPERTOIRE

Dimanche—Il Trovatore.

Lundi—King for a day.

Mardi—Matinée du Jour de Noël—Bohemian Girl.

Mardi soir—Lucia di Lammermoor.

Mercredi—Rigoletto.

Jeudi—Mignon.

Vendredi—Linda di Chamouni.

Samedi en matinée—La Sonnambula.

Samedi soir—Soirée d'adieu.

Prix réguliers du Grand Opera House.

Lundi, 31 déc—MODJESKA. 20déc—

WASHINGTON EXCHANGE,

203.- RUE DECATUR - 203

Liqueurs et Vins les Plus Fins

OUVERTURE, Samedi 22 déc.

F. ARTIGUES & H. ROUGAGNAC

PROPRIETAIRES.

19 déc—1m—DMeJ

Léon Godchaux,

81, 83 et 85 rue du Canal,

Met en vente dans le moment le fonds de

VETEMENTS

Confectionnés d'Hiver,

Les plus beaux et les plus élégants qui soient et qui aient jamais été vus de ce public.

Mon fonds comprend des habits de drap, de Diagonal, de Castmir des derniers genres et de plus belles couleurs.

Confectionnés par les plus habiles tailleurs et à la dernière mode.

NOTRE DEPARTEMENT

Articles de Toilette,

est complet et comprend toutes les nouveautés de la saison. Ombrelles en soie et en gingham, Malles, Sacs de voyage et Vêtements en caoutchouc, en grandes variétés.

Notre salon de coupe possède nos dernières importations européennes et est sous la direction de tailleurs expérimentés et pratiques.

MM. F. GONTHIER, WM. TODT.

Les ordres de la campagne seront exécutés promptement.

Des échantillons et des indications pour se mesurer soi-même seront très volontiers envoyés sur demande, sans frais. Le magasin est ouvert jusqu'à une (1) heure P. M. le Dimanche.

28oct—1an—DMaJ

ANNONCE A SENSATION!

Nous n'y croyons pas, nous n'avons pas recours à ce moyen, mais comme nous l'avons prédit,

L'HIVER EST VENU!

—ET NOS—

Départements de Vêtements

—ET—

d'Articles de Toilette

REGORGENT DE CONFECTIONS D'HIVER.

VENTE SANS PAREILLE

de vêtements d'hommes, d'adolescents, de jeunes garçons et d'enfants.

Nous venons tous les articles choisis composant notre stock, de qualité supérieure et moyenne, à des prix extraordinairement bas.

IL EST IMPOSSIBLE

de donner dans une annonce une idée de l'importance et de l'étendue de cette vente. Au lieu de mots, nous voulons étonner nos clients et leur plaire en leur faisant connaître la valeur de nos marchandises.

LEON LAZARD,

213 RUE DECATUR,

Vis-à-vis le Marché français aux viandes.

1er déc—1m—Dim Mar Jeu.

CHARBON

Il vient d'être reçu de Pittsburg

Par les deux bâteaux-remorqueurs John A. Wood et S. L. Wood,

200,000 BARILS

Du meilleur Charbon de Pittsburg,

Que nous vendrons en quantités voulues, par

Bâteaux ou par Chalands,

Aux plus bas prix du marché.

B. D. WOOD & BROS.,

25 RUE DU CAMP.

16déc—1m—Dim Mar Jeu.

G. DELIN,

171 RUE ROYALE,

ETABLISSEMENT à vapeur pour le nettoyage à sec, rue Royale 171, en face de la Cathédrale. Usine à vapeur aux Presses Branche Office 229 rue Royale, coin St. Philippe, Nouvelle-Orléans.

Spécialité de nettoyage à sec de tous les habillements d'hommes et de dames, tout garnis sans rien découdre, depuis le noir jusqu'aux nuances les plus claires. Réapprêtages des soies et des velours. Tous les ouvrages rendus en 48 heures. Voir les travaux aux étalages. Nettoyage à domicile, des ameublements, coussins de voitures, etc.

9déc—3m—Dim. Mar. Jeu.

INSTITUTIONS.

COLLEGE ST. ISIDORE.

Coin Peters et Reynes, 3me Dist. N. O.

Situé dans une des plus belles et des plus saines localités, entre le Fleuve et le chemin de fer des Casernes, cette institution offre toute facilité pour une complète éducation chrétienne et commerciale, le Français et l'Allemand inclus.

Termes: Pension et enseignement par mois $16.

Pour plus amples informations s'adresser au Rév. J. SCHERER, C. S. C.,

18 déc—D.Mar.J Président.

MLLE BELEN DE MIRANDA,

Professeur d'Espagnol.

Ayant 14 ans d'expérience dans l'enseignement, donne des leçons à domicile ou chez elle. Elle concentrera ce chargera d'une classe pour dames, qui aurait lieu le mardi, le jeudi et le samedi, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au "Columbian Institute," 128 rue Esplanade, ou chez elle, 186 rue Jackson, coin Magazine. Elle pourra aussi faire une classe pour messieurs, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 6 à 7 heures p. m., 142 rue Royale, au premier, entre Toulouse et St-Pierre, ou, aux mêmes heures, chez elle, le mardi, le jeudi et le samedi. Chaque élève de l'une et l'autre classe paiera $1 par semaine.—Pour plus amples informations, s'adresser au "Columbian Institute" ou au domicile de Mlle de Miranda, coin Jackson et Magazine. 2 déc—

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, et cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 sept—

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur,

194 E. Third street,

Presley Block, St-Paul, Minn.

18 sept—vdo.

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est, la seule qui d ne un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

— DE —

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE A

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu

A LA

Nouvelle-Orléans, Lne.,

—LE—

MARDI, 15 JANVIER 1884,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

Au bureau de la compagnie

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	....$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	 25,000,	25,000
1 Lot de	 10,000,	10,000
2 Lots de	 6,000,	12,000
5 Lots de	 2,000,	10,000
10 Lots de	 1,000,	10,000
20 Lots de	 500,	10,000
100 Lots de	 300,	30,000
200 Lots de	 100,	20,000
500 Lots de	 50,	25,000
1,000 Lots de	 25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures."

Billet entier. $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou lettre sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent doivent toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.,

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

H. C. Fenner vs. P. E. Tricou et un autre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,066 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 24 décembre 1883, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une Barouche, maintenant sur les lieux, No 109 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 déc—12,18,22,23

Solomon Weinberg & Co. vs. Joseph Drexler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 8,351—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, SAMEDI, 29 décembre 1883, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un vaste lot bien assorti de fourneaux à huile à lampes, de globes, de cheminées, de candélabres et de divers autres articles actuellement en mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, comme l'accuse un inventaire enliassé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18déc—18, 24, 29.

Mme M. N. Stewart versus Charles Louque.—No 9937.

B. J. West & Son versus Charles Louque, No 9956.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans les respectives affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 9 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Ste. Anne et Robertson, mesurant soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de soixante-trois pieds huit pouces et trois lignes sur la ligne parallèle à la rue Ste. Anne, trente-et-un pieds cinq pouces sur une première profondeur parallèle à la rue Dumaine, puis rétrécissant à un angle droit vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes sur une seconde ligne de profondeur trente-deux pieds trois pouces et trois lignes, et trente-quatre pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6déc—6, 13, 20, 27—3, 9 janv.

Mme Marie Müller, veuve de Jos. Mastin, vs. William Pattison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9876—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 15 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains situés dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désignés par les numéros quatre et cinq du carré numéro quarante-neuf, borné par les rues Nouvelle Orléans, Prosper, Bourdelle et Nouveau St. Bernard, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, lesquels terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, trente pieds trois pouces de face à la rue Prosper sur une profondeur de cent cinq pieds et cinq pouces et vingt-et-un pieds six pouces de largeur sur la limite inférieure.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété acquise par le défendeur sel. par achat du plaignant, par un acte passé pardevant Théo. Buisson, alors notaire, le 27 décembre 1881.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14 déc—14,21,28—4,11,15

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Françoise Delphine Racul Livaudais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9770—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 5 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue Casacalvo, entre Union et Français. Le dit lot mesure au pied français, 30 pieds de face à la rue Casacalvo, 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à F. D Hémécourt et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Jean Baptiste Azareto.

Ensemble avec trente trois actions maintenant réduites à trente-et un set-one du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, y attachées.

Saisi dans l'affaire cidessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de quatre-vingt-huit piastres ($88 00) échéant le 1er mars 1884, et renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Françoise Delphine Racul L. vendu en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 28 septembre, 1836, avec l'acte du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

4 déc—4,11,18,26, jan 2,5.

Jose Martinez vs Pierre Marine et Michel Marine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8621—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 2 janvier 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré No quarante-cinq, borné par les rues Roman, Prieur, O'Reilly et Aubry, et mesurant trente-un pieds cinq pouces et une ligne de façade rue Roman, sur une profondeur et façade rue Aubry, de cent dix huit pieds cinq pouces et sept lignes, étant le terrain No dix.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Pierre Marine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

1 déc—1 8 15 22 29 janv 2

F. A. Lambert vs. Pierre Saley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9445—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Waite, Laharpe et les Chemins du Bayou et Gentilly, désigné par le numéro huit sur le plan de J. Hunter, du septième jour d'août 1873, déposé en l'étude de A. Ducatel, dans le livre de plans No 7, et mesurant trente pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de cent trente pieds sur la rue White et formé l'encoignure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 déc—11 18 26—3 9 12 janv

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John J. Mayes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9099. Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Albany de Grenier de Fonblanque, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15déc—15 19 23

Succession de Shepherd Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10 164—Division— Attendu que P S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Shepherd Brown, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 déc—19 23 28

Succession de John W. Cannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5,858—Division C—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dat'f dans la succession de feu John W. Cannon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 déc—15, 19,23

Succession de Julia Wintercast.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,754—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Craig, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

14déc—14,19,23

Succession de Ed. M. Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,121—Division A.—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward M. Scott décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

14déc—14,18,23

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—d'une—

Splendide habitation sucrière

Sur le Bayou Lafourche, paroisse Assomption, Lne.,

DANS L'AFFAIRE DE THOMAS S. FOLEY VS. H. B. FOLEY ET ALS.

No 10,199—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

A des termes faciles et à un long crédit

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 19 Janvier 1884, à midi devant la Maison de Cour, dans le village de Napoléonville, paroisse Assomption, Lne., il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un décret de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, daté et signé le 3 et le 12 décembre A. D. 1883, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété suivante, à savoir:

La portion de terre, cultivée comme une plantation sucrière, bornée au-dessus par la terre de Pierre Landreaux et le Canal Attakapas, située sur la rive droite du Bayou Lafourche, dans la paroisse Assomption, Lne, comprenant les portions de terre suivantes, à savoir

1. La portion de terre de Elie Blanchard, mesurant 2 arpents et 30 pieds, plus ou moins, de face sur le Bayou Lafourche sur 40 arpents de profondeur.

2. La portion de terre de Charles Triche, mesurant un demi arpent de face sur le dit Bayou sur 40 arpents de profondeur.

3. La portion de terre de Dugas, achetée de F. W. Pike, comprenant un arpent de face sur 40 arpents de profondeur.

4. La portion de terre de Pierre Aucoin, comprenant 7 arpents et 18 toises de face sur 40 arpents de profondeur.

5. La portion de terre de Baptiste Gireir, comprenant 72 arpents superficiels, achetée de Louis Folse et mesurant un arpent et demi de face sur 40 arpents de profondeur, ensemble avec la double concession bornée par la terre de Pierre Landreaux.

6. La double concession de la portion de terre de Aucoin, comprenant 540 32-100 acres.

7. Cent douze acres superficiels dans la section 129, Township 13, R. 14; achetés de Baptiste Gireir.

8. Une portion de terre, achetée de H. B. Foley, étant la section No 131, Township 13 12 14, comprenant 117 11-100 acres

9. La portion de terre de Thomas Allen, comprenant 158 73-100 acres.

10. La portion de terre de François Fudoux, comprenant 72 44-100 acres.

11. Soixante douze acres de terre, achetés de Mme A. L. Foley. Toutes ces portions forment un seul morceau de terre qui compose la dite plantation d'à peu près 1460 arpents, plus ou moins.

Aussi cent soixante-dix actions du capital hypothécaire (mortgage Stock) de la Banque des Citoyens de la Louisiane, réduites à cent cinquante-neuf actions garanties par hypothèque spéciale sur certaines portions de l'habitation ci-dessus décrite par deux actes d'hypothèque—l'un exécuté devant Bela Hubbard, juge de paroisse d'Assomption, le 10 août 1837, accepté par la dite banque par acte pardevant T. Seghers alors notaire de la ville de la Nlle-Orléans, le 14 septembre 1837, et l'autre exécuté pardevant T. Seghers, notaire, ci-dessus mentionné, le 19 mai 1838. Il est dû maintenant sur ce stock un emprunt de cinq cent dix dollars dû le 1er avril 1834, renouvelable conformément à la dite banque des Citoyens de la Louisiane.

Avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, chemin, servitudes dont elle jouit, ou qui y sont attachés ainsi que les machines le bétail etc., dont la liste détaillée sera lue au moment de la vente. Est exceptée et réservée cependant la propriété suivante qui touche dans le fond aux terres ci-dessus décrites, laquelle propriété n'est pas comprise dans cette vente, savoir: Une portion de terre, avec les bâtisses, améliorations, appareils et dépendances qui s'y trouvent, sur la rive droite du Bayou Lafourche en descendant, immédiatement au-dessous de Napoléonville, mesurant deux arpents trois quarts de face au dit bayou sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes irrégulières, bornée au dessus par le Canal des Attakapas au-dessous par des terres de la succession de Pierre Landreaux, et dans le fond par l'habitation ci-dessus décrite.

On sait que cette plantation est vaste, bien drainée, fertile, la terre est grasse, sablonneuse, facile à cultiver et très productive. La récolte de 1883 a donné 250 boucauts, et une quantité proportionnée de sirop de maïs, etc. Elle possède assez de cannes en réserve pour planter sa vaste étendue.

La sucrerie est très bien aménagée, commode, bâtie en briques et couverte en ardoises, elle possède une puissante machine et un moulin d'une grande capacité, avec un équipage établi, appareils cabanes pour les travailleurs.

Cette propriété de valeur touche presque à Napoléonville où l'on peut aisément se procurer des ouvriers en toute saison, et à moins de 80 milles de la Nlle Orléans où elle trouve son marché et ses approvisionnements.

45 mulets

14 charrettes et tous les instruments aratoires en usage dans une plantation, dont inventaire sera lu au moment de la vente.

Termes et conditions.—Un quart ou plus comptant, au choix de l'acquéreur et le reste en égales quotités annuelles, à un, deux, trois et quatre ans, représentées par des billets à ordre, garantis par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, tirés par l'acheteur à son propre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devra s'engager à payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat et tous les frais de cour dans le cas de procédures légales pour opérer le recouvrement des dits billets, principal ou intérêt.

Les bâtisses devront être assurées à leur pleine valeur jusqu'à concurrence du montant des billets, et la police d'assurance transférée au vendeur ou au porteur des dits billets. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en ce qui a rapport aux cent soixante dix actions réservées à tant cinquante neuf du capital hypothécaire (mortgage stock) ou du dit emprunt et en ce qui a rapport à tout engagement en toute dette relative audit "Mortgage stock" ou à tout intérêt; et toutes contributions dus ou pouvant être dus plus tard sur le seul capital. L'acquéreur paiera aussi, comptant, 10 pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication, comme garantie de la vente

Tous autres détails seront donnés au moment de la vente.

L'acte de vente devant O. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6déc 6 7 8 9 15 16 22 23 29 30 jan 5 6 12 à la date

NEW 1 1-2

19......RUE ST CHARLES......19

M. LEON MARTHE, anciennement attaché au "Ruby Saloon," maintenant gérant du sus-dit établissement, a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général qu'ils trouveront, à partir de ce jour, à leur service, du théâtre, de 10 heures du soir à 2 A. M. une soupe aux huîtres chaude faite par un cuisinier de premier ordre. Les liqueurs et les vins seront choisis et comme d'habitude de premier choix et aux prix usuels de la ville.

NEW 1 1-2

5déc—1m 19 rue St Charles

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE.

A. Brousseau's Son

17......RUE DE CHARTRES......

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

5juin—1an

ELKIN & CIE.,

100...RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.

NATTES DE CHINE, sans couture.

TOILES CIRÉES.

STORES DE FENÊTRES.

RIDEAUX DE DENTELLE Etc.

26oct—1an dim.mar.jeu

LA BOTTE ROUGE!

A l'enseigne de la

"BOTTE ROUGE",

ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE.

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER.

1er sept—4m. et sam dim.

Joseph Monteleone,

Encoignure St. Louis et Royale.

GRANDE RÉDUCTION!

Chaussures à boutons hautes et bottines en peau de veau français, cousues à la main, à $3 75.

Chaussures à boutons basses en peau de veau français, cousues à la main, à $3 50.

Chaussures à vis à $2 à $2 25.

Aussi, un grand assortiment de chaussures de tout genre.

N. B.—Toutes les chaussures sont garanties.

21 juil—1 an—Sam Dim Mar

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,

Entre Conti et St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

GAGES, GAGES, GAGES.

BROCHES, MONTÉES OR ET DIAMANTS.

Des derniers modèles.

Bagues en diamants, montures riches nouvelles.

Epingles montées en diamants pour messieurs.

Boucles d'oreilles, montures or et diamants, derniers genres.

Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.

Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.

Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.

Chaines d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.

Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive, Plaqués assortis.—Pistolets, Fusils, Revolvers, Poignards, etc.—Vêtements assortis pour hommes et femmes.—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale, —LUNDI, 24 décembre 1883, à 10½ heures A. M., ainsi que les jours suivants, il sera vendu au magasin de prêts de J. Anglade, encoignure Conti et Bourbon, tous les gages forfaits, se composant en partie des articles ci dessus mentionnés.

20 déc—

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'une épicerie.

Meubles de maison, etc.,

Succession de Jean Lestrade.

No 10,062—Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI 27 décembre 1883, à 11 heures du matin, sur les lieux, coin des rues Bourbon et Dumaine, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 décembre 1883, il sera vendu à l'encan—

Les installations et le contenu de l'épicerie du coin des rues Bourbon et Dumaine et meubles de maison, etc. le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

16déc—16 22 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux corps de logis rue Dumaine.

Succession de Mme Florinda L. Camp, femme décédée de John B. Laguaite.

No 5749.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur. Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 décembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 22 novembre il sera vendu, à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, étant le No 9 de l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Robertson et Claiborne, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations comprenant une maison à deux corps de logis désignée par le No 269 rue Dumaine, à deux portes de la rue Claiborne.

Conditions de la vente—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de six mois du jour de la vente en billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de 5 pour cent, honoraires d'avocat, assurances et toutes les autres clauses usuelles de garantie, l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Amédée Ducatel, notaire, 47 rue Toulouse.

2 sept—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SAMEDI, 5 janvier 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 1er décembre 1883, dans l'affaire de la succession de Robert Halli, No 9310 du dossier de la dite cour, il sera vendu à l'encan:

Deux terrains, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville étant les lots Nos 17 et 18 de l'îlet No 401, borné par les rues Premier Seconde, Willow et Claiborne, et mesurant chacun 39 pieds 4 pouces de face à la rue Seconde sur 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.

NICHOLAS J. HOEY. Encanteur.

5 déc—5,15,22,29 jan 5.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. Lebesque vs. Geo Thomas.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS— No 3682—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'encan, sur la devanture de mon entrepôt, No 87 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 24 décembre 1883, à midi:

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET.

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

13déc—13, 19, 24.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17........RUE BARONNE........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'être guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

9 mars—82—1 an

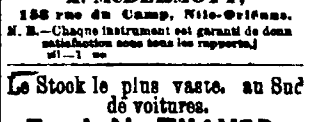

Bandages Herniaires, Bretelles, Supports pour l'abdomen, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

158 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

ml—1 an

Le Stock le plus vaste au Sud de voitures.

Fred. N. THAYER.

162 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union.

(Entrepôts, rue Gravier, 217)

Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres—Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.

18 mars 82 1an

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest,

97 RUE DECATUR,

1Jnov—1an Nlle-Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

JE certifie que ce troisième jour de novembre 1883, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans l'affaire ci-dessous, dans les termes suivants:

Cécile Bouny Tuyes vs. John Tuyes, son mari—No 5946—Division C.

L'affaire ci-dessus a été ce jour soumise à la Cour.

Omer Villeré, pour la demanderesse.

Le défendeur absent et non représenté.

Après avoir entendu les plaidoiries et les témoignages, la loi étant en faveur de la demanderesse.

Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Cécile Bouny Tuyes et contre le défendeur John Tuyes, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté existant entre eux jusqu'à présent, et

Il est de plus ordonné, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Cécile Bouny Tuyes et contre le défendeur John Tuyes, son mari, pour la somme de mille dollars ($1000), avec l'intérêt légal à partir du 26 juin 1883 jusqu'à paiement final, ainsi que les dépens.

Jugement rendu le 29 juin 1883.

Jugement signé le 13 novembre 1883.

(Signé) F A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai ici apposé ma signature et le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quatrième jour de décembre de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois.

JAS D. RANKIN,

Député Greffier.

5déc—